

DECISION COLLECTIVE DE NOMINATION DU PREMIER GERANT

Les soussignés,

M. SOARES ANTOINE demeurant 30 rue des grenaux SAINT MESMES
M. DELFOSES DIDIER demeurant 16 rue de touraine SEVRAN

Agissant en qualité d'associés fondateur de la société à responsabilité limitée, en formation, au capital de 3000 euros dont le siège social est fixé au 30 rue des grenaux 77410 SAINT MESMES

ont procédé à la nomination du premier gérant :

M. SOARES ANTOINE
Né le 22-06-1964
De nationalité Française
Demeurant 30 rue des grenaux SAINT MESMES

Dans ses rapports avec les tiers de bonne foi, le gérant est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstances au nom de la société.

Dans ses rapports avec les associés, le gérant a tous pouvoirs pour engager la société

M. SOARES ANTOINE déclare accepter ces fonctions et ne tomber sous le coup d'aucune incompatibilité, interdiction ou déchéance prévue par la loi

Fait à Saint Mesmes
le 28 juin 2004

Bon pour acceptation
des fonctions de gérant

